# DEMANDE à PluSport Suisse (doit être soumises chaque année, sauf 5b\*)

Conformément à la notice SCP 2020-2023 – nouvelles directives pour les responsables, point 5
[ ]  5.a) Délai d’introduction pour une nouvelle offre sportive

[ ]  5.b)\* Cas particulier (réduction des dispositions relatives aux moniteurs )

[ ]  5.c) Délai transitoire pour les absences à court terme de responsables

[ ]  5.d) Délai transitoire en raison du manque de possibilités de formation de la part de PluSport Suisse

Club sportif: Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

Demandeur/Personne de contact: Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

E-mail/n° de tél.: Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

Nous demandons de ne pas avoir à satisfaire aux nouvelles directives pour les responsables au cours semestriel suivant:

[ ]  1er semestre Année: Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

[ ]  2e semestre Année: Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

[ ] \*Toute la période SCP 2020-2023

Titre du cours (identique à l’app/saisie électronique) Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

Jour/horaire (de/à): Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

Nom et prénom du moniteur/monitrice responsable: Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

Les mesures suivantes sont/seront prises afin de garantir la qualité et la sécurité dans le cours
de sport.

Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

Lieu/date: Nom et prénom du demandeur:
Klicken Sie hier, um Text einzugeben. Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

[ ] Je confirme que le comité est au courant de la soumission de cette demande.

Veuillez retourner à sportclubs@plusport.ch

**Remarque:**

Les demandes peuvent être soumises en continu, mais au plus tard le 15 décembre pour l'année en cours.